



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

PREMIER TRIMESTRE 2023

(Période d'activité du 01 janvier au 31 mars 2023)

La mission s'est déroulée du
Lundi 25 avril 2023 au vendredi 28 avril 2023

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

EFCPC
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

1093 YAMOOUSSOUKRO (R.C.I.)
☎ (225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
☎ (225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

Dr

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	2
	1. La passation des marchés.....	2
	2. La gestion financière.....	3
	3. La gestion budgétaire.....	4

OK

RAPPORT D'AUDIT INTERNE
Premier trimestre 2023

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au premier trimestre de 2023 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2023.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA-MEM et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.

DK

- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat :

L'audit interne a constaté qu'aucun marché n'a été enclenché au cours du premier trimestre 2023. L'unité de gestion a indiqué que le projet attend l'ANO de l'AFD relatif au Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) et le Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'exercice 2023, ce qui a entraîné le retard dans l'exécution des activités du projet.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit interne a relevé, dans la comptabilité du projet CEA - MEM du premier trimestre 2023, un solde débiteur de deux cent quatre-vingt-quinze millions cent trente un mille neuf cent soixante-trois francs CFA (295 131 963 F CFA) dans le compte « 121000 » intitulé report à nouveau créateur.

La procédure comptable du projet CEA indique que le compte de résultat présente les ressources financières (subventions) destinées à financer les charges de fonctionnement de l'exercice, à l'exclusion des investissements. Compte tenu de ce que le Projet CEA n'a aucune activité propre génératrice de revenu, le solde de ce compte correspond à la prise en charge des dépenses enregistrées en classe 6 au cours de l'exercice 2022.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à:

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-MEM en ce qui concerne le matériel de transport.

L'audit n'a pas constaté d'acquisition au cours du premier trimestre de l'année.

TIERS

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur l'exercice suivant ;
- si écritures d'Opérations Diverses, obtenir les explications nécessaires.

DM

L'audit n'a pas relevé d'éléments nouveaux, inscrits dans le compte comptable « 4496 » intitulé « autres subventions reçues », et constitutifs des revenus générés durant la période.

TRESORERIE

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis
- pointer le solde du grand livre banque de fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté du projet ;
- pointer le solde du relevé bancaire de fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du côté du projet) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté projet est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit interne n'a pas relevé d'anomalie dans la trésorerie du projet CEA-MEM.

La comptabilité de la trésorerie du projet a fourni les détails ci-dessous :

Intitulés des comptes	Solde comptable en F CFA
COMPTE INDICATEURS DE PERFORMANCE - TRESOR	39 304 765
GENERATEUR DE REVENUS-BNI	82 943 744

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission , TDR et Ordre de Mission.

Nous avons relevé durant le premier trimestre que des charges salariales et sociales rattachées au salaire.

L'audit n'a pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

L'audit interne n'a pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet. Nous n'avons pas relevé de dépenses inéligibles aux financements du bailleurs.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes fonctionnent correctement. L'audit n'a pas décelé d'anomalie.

Yamoussoukro, le 02 mai 2023

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



WORLD BANK GROUP

PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2023

(Période d'activité du 01 avril au 30 juin 2023)

La mission s'est déroulée du
Lundi 11 juillet 2023 au vendredi 14 juillet 2023

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

EFCPC
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

1093 YAMOUSSOUKRO (R.C.I.)
☎ (225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
☎ (225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	3
	1 -La passation des marchés.....	2
	2 -La gestion financière.....	3
	3 -La gestion budgétaire.....	4

07/6

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2023

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2023 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2023.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.
- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat :

L'audit interne a constaté qu'aucun marché n'a été enclenché au cours du deuxième trimestre 2023. Le Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) et le Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'exercice 2023 a reçu l'ANO de l'AFD le 29 mars 2023, ce qui a entraîné le retard dans l'exécution des activités du projet.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit interne a relevé, dans la comptabilité du projet CEA - MEM du deuxième trimestre 2023, un solde débiteur de deux cent quatre-vingt-quinze millions cent trente un mille neuf cent soixante-trois francs CFA (295 131 963 F CFA) dans le compte « 121000 » intitulé report à nouveau créditeur.

La procédure comptable du projet CEA indique que le compte de résultat présente les ressources financières (subventions) destinées à financer les charges de fonctionnement de l'exercice, à l'exclusion des investissements. Compte tenu de ce que le Projet CEA n'a aucune activité propre génératrice de revenu, le solde de ce compte correspond à la prise en charge des dépenses enregistrées en classe 6 au cours de l'exercice 2022.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-MEM en ce qui concerne le matériel de transport.

L'audit n'a pas constaté d'acquisition au cours du deuxième trimestre de l'année.

TIERS

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur l'exercice suivant ;
- si écritures d'Opérations Diverses, obtenir les explications nécessaires.

L'audit n'a pas relevé d'éléments nouveaux, inscrits dans le compte comptable « 4496 » intitulé « autres subventions reçues », et constitutifs des revenus générés durant la période.

TRESORERIE

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis ;
- pointer le solde du grand livre banque de fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté du projet ;
- pointer le solde du relevé bancaire de fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du côté du projet) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté projet est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit interne a relevé dans la comptabilité du projet CEA-MEM les détails ci-dessous :

Intitulés des comptes	Solde comptable en F CFA
COMPTE INDICATEURS DE PERFORMANCE – TRESOR	- 30 511 029 (solde créditeur)
GENERATEUR DE REVENUS-BNI	89 751 114

L'unité de gestion a indiqué que le solde créditeur du compte « indicateurs de performance » est dû à l'indisponibilité de la trésorerie pour faire face aux dépenses de carburants, frais divers, de voyages et de missions engagées sur la période.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission , TDR et Ordre de Mission.

Nous n'avons pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

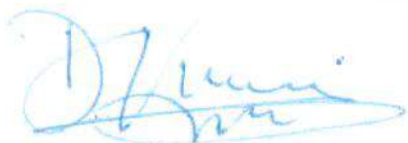
L'audit interne n'a pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet. Nous n'avons pas relevé de dépenses inéligibles aux financements du bailleurs.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes fonctionnent correctement. L'audit n'a pas décelé d'anomalie.

Yamoussoukro, le 18 juillet 2023

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

TROISIEME TRIMESTRE 2023

(Période d'activité du 01 juillet au 30 septembre 2023)

La mission s'est déroulée du
Lundi 04 décembre 2023 au vendredi 08 décembre 2023

Supervisé par
Le comité d'audit interne

Présenté par :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

EFCPC
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

1093 YAMOUSSOUKRO (R.C.I.)
(225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
(225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	2
	1. La passation des marchés.....	2
	2. La gestion financière.....	4
	3. La gestion budgétaire.....	5

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Troisième trimestre 2023

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au troisième trimestre de 2023 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA-MEM et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.

- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat 1 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 06 juillet 2023, pour l'acquisition de consommables informatiques pour le projet CEA-MEM de 4 999 000 Francs CFA sur le budget bailleur (AFD) attribué à ASSIENIN YAO ANTOINE le 14 juillet 2023, et retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution;
- vérifier l'existence de la facture définitive et le bon de livraison ou procès-verbal de réception..

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

Constat 2 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 06 juillet 2023, pour l'acquisition de fournitures de Bureau pour le projet CEA-MEM de 4 997 500 Francs CFA sur le budget bailleur (AFD) attribué à ASSIENIN YAO ANTOINE le 14 juillet 2023, et retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution;
- vérifier l'existence de la facture définitive et le bon de livraison ou procès-verbal de réception..

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

Constat 3 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée Limitée (PSL), lancé le 14 septembre 2023, pour l'acquisition de matériel roulant pour le projet CEA-MEM de 39 500 000 Francs CFA sur le budget bailleur (AFD) attribué à LNBA Group SARL.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit interne a relevé, dans la comptabilité du projet CEA - MEM du troisième trimestre 2023, un solde créditeur de deux cent quarante-cinq millions neuf cent quarante-sept mille deux cent quatre francs CFA (245 947 204 F CFA) dans le compte « 121000 » intitulé report à nouveau créditeur et un solde débiteur de quatre cent soixante-seize millions six cent cinquante-deux mille cent trente un francs CFA (476 652 131 F CFA) dans le compte « 129100 » intitulé perte nette à reporter. Nous attendons les points de cohérence des soldes.

La procédure comptable du projet CEA indique que le compte de résultat présente les ressources financières (subventions) destinées à financer les charges de fonctionnement de l'exercice, à l'exclusion des investissements.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à:

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-MEM en ce qui concerne le matériel de transport : existence de la carte grise, la vignette établie au nom du projet.

L'audit n'a pas constaté d'acquisition au cours du troisième trimestre de l'année.

TIERS

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur l'exercice suivant ;
- si écritures d'Opérations Diverses, obtenir les explications nécessaires

L'audit a relevé les soldes de f CFA 16 920 000 et f CFA 12 084 955 représentant respectivement les bourses des étudiant(e)s non nationaux doctorant et master restant à payer au 30 septembre 2023.

TRESORERIE

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis
- pointer le solde du grand livre banque au 31/12/N avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté de l'entreprise ;
- pointer le solde du relevé bancaire au 31/12/N avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du côté de l'entreprise) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté entreprise est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit a relevé les soldes de trésorerie suivant le rapprochement bancaire de f CFA 3 564 475 du compte bailleurs domicilié à la banque des dépôts du trésor ACCD et f CFA 86 427 127 du compte générateur de revenus domicilié à la BNI au 30 septembre 2023.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission , TDR et Ordre de Mission.

L'audit recommande l'enregistrement des dépenses d'exploitation dans les comptes de charges selon la nature de l'opération indiqué sur les factures.

Les frais divers doivent enregistrer les frais de tenus de compte bancaire et Les autres rémunérations directes doivent enregistrer les dépenses ayant un caractère de salaire donc liées par un contrat de travail temporaire ou permanent.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

L'audit interne a relevé suivant l'analyse du budget par activité du projet CEA-MEM les actions suivantes :

1) ACTION 2 : QUANTITE D'ETUDIANTS / ACTION DU DLI 3

L'audit a relevé un très faible taux d'exécution du DLI 3, soit un taux de 1,74% sur la période du troisième trimestre 2023.

2) ACTION 3 : QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE / DLI 4

L'audit a relevé un très faible taux d'exécution du DLI 4, soit un taux de 5,01% sur la période du troisième trimestre 2023.

3) ACTION 4 : PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE / DLI 5

L'audit interne relève une performance au niveau du DLI 5 sur la période d'audit. L'audit recommande à l'unité de gestion de continuer sur cette action d'éclat.

4) ACTION 5 : TIMING ET QUALITE DE LA GESTION / DLI 6

L'audit a relevé un très faible taux d'exécution du DLI 6, soit un taux de 2,05% sur la période du troisième trimestre 2023.

5) ACTION 6: IMPACT INSTITUTIONNEL / ACTION DU DLI 7

L'audit a relevé un très faible taux d'exécution du DLI 7, soit un taux de 0,15% sur la période du troisième trimestre 2023.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que les marchés et la gestion financière ont suivi les procédures.

Yamoussoukro, le 11 décembre 2023

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT BOIGNY



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

QUATRIEME TRIMESTRE 2023

(Période d'activité du 01 octobre au 31 décembre 2023)

La mission s'est déroulée du
Jeudi 08 février 2024 au mercredi 14 février 2024

Supervisé par
Le comité d'audit interne

Présenté par :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

EFPCP
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

1093 YAMOOUSSOUKRO (R.C.I.)
(225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
(225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	2
	1. La passation des marchés.....	2
	2. La gestion financière.....	4
	3. La gestion budgétaire.....	5

RAPPORT D'AUDIT INTERNE Quatrième trimestre 2023

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au quatrième trimestre de 2023 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA-MEM et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.



- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat 1 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 16 octobre 2023, pour l'acquisition de mobiliers de bureau pour le projet CEA-MEM de 2 967 000 Francs CFA sur le budget bailleur (AFD) attribué à ASSIENIN YAO ANTOINE le 23 octobre 2023, et retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution;
- vérifier l'existence de la facture définitive et le bon de livraison ou procès-verbal de réception..

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

Constat 2 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 26 octobre 2023, pour l'acquisition de matériels informatiques pour le projet CEA-MEM de 2 992 000 Francs CFA sur le budget bailleur (AFD) attribué à ASSIENIN YAO ANTOINE le 06 novembre 2023, et retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution;
- vérifier l'existence de la facture définitive et le bon de livraison ou procès-verbal de réception..

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit interne a relevé, dans la comptabilité du projet CEA - MEM du quatrième trimestre 2023, un solde créditeur de deux cent quarante-cinq millions neuf cent quarante-sept mille deux cent quatre francs CFA (245 947 204 F CFA) dans le compte « 121000 » intitulé report à nouveau créditeur et un solde débiteur de quatre cent soixante-seize millions six cent cinquante-deux mille cent trente un francs CFA (476 652 131 F CFA) dans le compte « 129100 » intitulé perte nette à reporter. Nous attendons les points de cohérence des soldes.

La procédure comptable du projet CEA indique que le compte de résultat présente les ressources financières (subventions) destinées à financer les charges de fonctionnement de l'exercice, à l'exclusion des investissements.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-MEM en ce qui concerne le matériel de transport : existence de la carte grise, la vignette établie au nom du projet.

L'audit a constaté des acquisitions de matériels de bureau pour la somme de 5 959 000 F CFA au cours du quatrième trimestre de l'année.

TIERS

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur l'exercice suivant ;
- si écritures d'Opérations Diverses, obtenir les explications nécessaires

L'audit a relevé les soldes de f CFA 16 920 000 et f CFA 16 944 955 représentant respectivement les bourses des étudiant(e)s non nationaux doctorant et master restant à payer au 31 décembre 2023.

L'audit a relevé un élément nouveau inscrits dans le compte comptable « 458100 » intitulé « AFD crédit, avance en compte désigné » la somme 25 620 000 F CFA. L'unité de gestion a indiqué que cette somme correspond aux indemnités des fonctionnaires sur le compte bailleur versées par le trésor.

L'audit a relevé un élément nouveau inscrits dans le compte comptable « 458110 » intitulé « AFD, indicateurs de performance » la somme 902 503 686 F CFA. L'unité de gestion a indiqué

que cette somme, correspond à l'accord de crédit du bailleur, virée sur le compte banque des dépôts du trésor ACCD le 23 octobre 2023.

TRESORERIE

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis
- pointer le solde du grand livre banque au 31/12/N avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté de l'entreprise ;
- pointer le solde du relevé bancaire au 31/12/N avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du côté de l'entreprise) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté entreprise est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit a relevé les soldes de trésorerie suivant le rapprochement bancaire de f CFA 835 382 606 du compte bailleurs domicilié à la banque des dépôts du trésor ACCD et f CFA 115 823 463 du compte générateur de revenus domicilié à la BNI au 31 décembre 2023.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission , TDR et Ordre de Mission.

L'audit recommande l'enregistrement des dépenses d'exploitation dans les comptes de charges selon la nature de l'opération indiqué sur les factures.

Les frais divers doivent enregistrer les frais de tenus de compte bancaire et Les autres rémunérations directes doivent enregistrer les dépenses ayant un caractère de salaire donc liées par un contrat de travail temporaire ou permanent.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

L'audit interne a relevé suivant l'analyse du budget par activité du projet CEA-MEM les actions suivantes :

1) ACTION 2 : QUANTITE D'ETUDIANTS / ACTION DU DLI 3

L'audit interne relève une performance au niveau du DLI 3 sur la période d'audit. L'audit recommande à l'unité de gestion de continuer sur cette action.

2) ACTION 3 : QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE / DLI 4

L'audit a relevé un faible taux d'exécution du DLI 4, soit un taux de 16,35% sur la période du quatrième trimestre 2023.

3) ACTION 4 : PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE / DLI 5

L'audit a relevé un très faible taux d'exécution du DLI 5, soit un taux de 0,65% sur la période du quatrième trimestre 2023.

4) ACTION 5 : TIMING ET QUALITE DE LA GESTION / DLI 6

L'audit a relevé un faible taux d'exécution du DLI 6, soit un taux de 15,82% sur la période du quatrième trimestre 2023.

5) ACTION 6: IMPACT INSTITUTIONNEL / ACTION DU DLI 7

L'audit a relevé un très faible taux d'exécution du DLI 7, soit un taux de 2,25% sur la période du quatrième trimestre 2023.

L'audit a constaté l'établissement du rapport de suivi financier de la période 2023, dans lequel l'unité de gestion a indiqué les commentaires justifiant les taux d'exécution.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que les marchés et la gestion financière ont suivi les procédures.

Yamoussoukro, le 14 février 2024

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué